

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

THIAMAVANCE 10 MG/ML SOLUTION BUvable POUR CHATS

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque mL
contient :

**Substance
active :**

Thiamazole. 10,0
mg

Excipients :

Composition qualitative des excipients et autres composants
Glycérol
Sorbitol liquide (non cristallisable)
Vanilline

Solution homogène, limpide, incolore à jaune pâle.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Stabilisation de l'hyperthyroïdie chez les chats avant thyroïdectomie chirurgicale.

Traitement à long terme de l'hyperthyroïdie féline.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chats atteints d'une maladie systémique telle qu'une affection hépatique primaire ou un diabète sucré.

Ne pas utiliser chez les chats présentant des signes d'une maladie auto-immune.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant des anomalies de la lignée blanche telles qu'une neutropénie et une lymphopénie.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant des anomalies plaquettaires ou des coagulopathies (en particulier une thrombocytopénie).

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les femelles gestantes et allaitantes (se reporter à la section 3.7).

3.4 Mises en garde particulières

Pour améliorer la stabilisation du chat hyperthyroïdien, le même schéma d'administration du médicament vétérinaire et d'alimentation doit être utilisé chaque jour.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Si une dose supérieure à 10 mg par jour est nécessaire, les animaux doivent faire l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

En cas d'insuffisance rénale, le rapport bénéfice/risque doit être soigneusement évalué par le vétérinaire responsable avant utilisation du produit chez les chats. Le thiamazole pouvant réduire le taux de filtration glomérulaire, les effets du traitement sur la fonction rénale doivent être étroitement surveillés car la détérioration d'une pathologie sous-jacente est susceptible de se produire.

Un suivi hématologique est nécessaire en raison du risque de leucopénie ou d'anémie hémolytique.

Tout animal dont l'état semble soudainement se détériorer au cours du traitement, notamment s'il est fébrile, doit faire l'objet d'une prise de sang pour des tests hématologiques et biochimiques de routine. Les animaux neutropéniques (neutrophiles $< 2,5 \times 10^9/L$) doivent recevoir un traitement prophylactique par des antibiotiques bactéricides et un traitement de soutien, si nécessaire, selon l'évaluation du rapport risque/bénéfice faite par le vétérinaire prescripteur.

Se reporter à la section 3.9 pour les instructions concernant le suivi.

Le thiamazole pouvant provoquer une hémococoncentration, les chats doivent toujours avoir accès à l'eau de boisson.

Chez les chats hyperthyroïdiens, les troubles gastro-intestinaux sont fréquents et peuvent nuire à l'efficacité du traitement oral.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue (allergie) au thiamazole ou à la vanilline doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire. Si des symptômes d'allergie apparaissent, tels qu'une éruption cutanée, un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux ou des difficultés respiratoires, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Le thiamazole peut provoquer des troubles gastro-intestinaux, des maux de tête, de la fièvre, des douleurs articulaires, du prurit (démangeaisons) et une pancytopénie (diminution du nombre de globules rouges et de plaquettes).

Le produit peut également provoquer une irritation cutanée.

Éviter toute exposition cutanée et orale, y compris tout contact main-bouche.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit ou de la litière usagée.

Se laver les mains avec de l'eau et du savon après administration et manipulation du produit et après avoir nettoyé les vomissements ou la litière souillée par les animaux traités. Laver immédiatement toute éclaboussure ou projections sur la peau.

Après administration du produit, tout résidu de médicament vétérinaire restant sur l'embout de la seringue servant à l'administration doit être essuyé avec du papier absorbant. Le papier absorbant contaminé doit être immédiatement jeté.

La seringue doit être conservée avec le produit dans la boîte en carton d'origine.

Ne pas laisser de seringue remplie sans surveillance.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une irritation oculaire.

Éviter tout contact avec les yeux, y compris tout contact entre les mains et les yeux.

En cas de contact oculaire accidentel, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante propre. Si une irritation apparaît, demandez conseil à un médecin.

Comme le thiamazole est suspecté d'avoir un effet tératogène chez l'être humain, les femmes en âge de procréer doivent porter des gants à usage unique imperméables lors de l'administration du produit ou de la manipulation de la litière/des vomissements des chats traités.

Si vous êtes enceinte, pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, vous ne devez pas administrer le produit ou manipuler la litière/les vomissements des chats traités.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Des effets indésirables ont été rapportés suite au traitement à long terme de l'hyperthyroïdie. Dans un grand nombre de cas, les signes sont bénins et transitoires et ne justifient pas l'arrêt du traitement. Les effets les plus graves sont pour la plupart réversibles à l'arrêt du traitement, et, pour ces cas, le traitement doit être immédiatement interrompu et une thérapie alternative envisagée, après une période de convalescence appropriée

Chats :

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités):	Vomissements ¹ , Inappétence ¹ , Anorexie ¹ , Léthargie ¹ , Prurit ^{1,2} , Excoriations ^{1,2} , Saignements prolongés ^{1,3,4} , Ictère ^{1,4} , Hépatopathie ¹ Eosinophilie ¹ , Lymphocytose ¹ , Neutropénie ¹ , Lymphopénie ¹ , Leucopénie ¹ (légère), Agranulocytose ¹ , Thrombocytopénie ^{1 6 7} , Anémie hémolytique ¹
Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités):	Anticorps anti-nucléaires sériques ^{5 7} Anémie ^{5 7}
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):	Lymphadénopathie ^{5 7}

¹ Ces effets indésirables disparaissent dans un délai de 7 à 45 jours après l'arrêt du traitement au thiamazole.

² Sévère, dans la tête et le cou.

³ Signe d'une diathèse hémorragique.

⁴ Associé à une affection hépatique.

⁵ Effet indésirable immunologique

⁶ Survient peu fréquemment comme une anomalie hématologique et rarement comme un effet indésirable immunologique.

⁷ Le traitement doit être arrêté immédiatement et un autre traitement doit être envisagé après une période de convalescence suffisante.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de

l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

L'innocuité de ce médicament vétérinaire n'a pas été établie pendant la gestation et la lactation. Ne pas utiliser chez les femelles gestantes ou allaitantes.

Des études en laboratoire chez les rats et les souris ont mis en évidence des effets tératogènes et embryotoxiques du thiamazole. Voir la section 3.3.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Un traitement simultané avec du phénobarbital peut diminuer l'efficacité clinique du thiamazole.

On sait que le thiamazole diminue l'oxydation hépatique des vermifuges de type benzimidazole et est susceptible d'induire une augmentation de leurs concentrations plasmatiques en cas d'administration concomitante.

Le thiamazole est un immunomodulateur, il convient donc d'en tenir compte lorsque l'on envisage un programme de vaccination.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

Ne pas administrer le médicament vétérinaire dans la nourriture car l'efficacité du produit lorsqu'il est administré de cette manière n'a pas été établie.

Pour la stabilisation de l'hyperthyroïdie féline avant thyroïdectomie chirurgicale et pour le traitement à long terme de l'hyperthyroïdie féline, la dose initiale recommandée est de 5 mg de thiamazole (0,5 mL de produit) par jour.

La dose quotidienne totale doit être répartie en deux prises et doit être administrée matin et soir.

Pour une administration précise, utiliser la seringue fournie. La seringue est graduée par incréments de 0,5 mg ou 1,25 mg jusqu'à 10 mg, elle s'adapte au flacon. Seuls les incréments de 0,5 mg et 1,25 mg sont précis. L'utilisation d'incrémentes de 0,1 mg n'est pas garantie.

Prélever la dose requise et administrer le médicament vétérinaire directement dans la gueule du chat.

Les paramètres hématologiques et biochimiques et la T4 sérique totale doivent être évalués avant le début du traitement, puis après 3 semaines, 6 semaines, 10 semaines, 20 semaines et ensuite tous les 3 mois. À chacun des intervalles de monitoring recommandés, la dose doit être ajustée selon l'effet, en fonction de la T4 totale et de la réponse clinique au traitement. Les ajustements de la dose standard doivent se faire par incréments de 2,5 mg de thiamazole (0,25 mL de produit) et l'objectif doit être de parvenir à la plus faible dose possible. Pour les chats qui nécessitent des ajustements particulièrement minimes de la dose, on peut utiliser des incréments de 1,25 mg de thiamazole (0,125 mL de produit). Si la concentration en T4 totale chute en-dessous de la limite inférieure de l'intervalle de référence, et en particulier si le chat présente des signes cliniques d'hypothyroïdie iatrogène (par exemple léthargie, inappétence, prise de poids et/ou signes dermatologiques tels qu'une alopecie et une sécheresse de la peau), il convient d'envisager une réduction de la dose quotidienne et/ou de la fréquence d'administration.

Si une dose supérieure à 10 mg de thiamazole par jour est nécessaire, les animaux doivent faire l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

La dose administrée ne doit pas dépasser 20 mg de thiamazole par jour.

Pour le traitement à long terme de l'hyperthyroïdie, l'animal doit être traité à vie.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Lors des études de tolérance chez des jeunes chats en bonne santé, les signes cliniques suivants liés à la dose ont été observés à des doses allant jusqu'à 30 mg de thiamazole/animal/jour : anorexie, vomissements, léthargie, prurit et anomalies hématologiques et biochimiques telles que neutropénie, lymphopénie, diminution des concentrations sériques de potassium et de phosphore, élévation des concentrations sériques de magnésium et de créatinine et apparition d'anticorps anti-nucléaires. À la dose de 30 mg de thiamazole/jour, certains chats ont présenté des signes d'anémie hémolytique et une détérioration clinique sévère. Certains de ces signes peuvent également survenir chez des chats hyperthyroïdiens traités à des doses allant jusqu'à 20 mg de thiamazole/jour.

Des doses excessives chez les chats hyperthyroïdiens peuvent engendrer des signes d'hypothyroïdie. Cela est toutefois peu probable car l'hypothyroïdie est généralement corrigée par des mécanismes de rétrocontrôle négatif. Se reporter à la section 3.6 « Effets indésirables ».

En cas de surdosage, arrêter le traitement et administrer un traitement symptomatique et de soutien.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QH03BB02.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Le thiamazole agit en bloquant la biosynthèse de l'hormone thyroïdienne *in vivo*. Son action principale est une inhibition de la liaison de l'iode à la peroxydase thyroïdienne, ce qui empêche la fixation catalytique de l'iode à la thyroglobuline et la synthèse de T3 et de T4.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale à des chats en bonne santé, le thiamazole est rapidement et complètement absorbé avec une biodisponibilité > 75 %. Il existe toutefois une variabilité considérable entre animaux. L'élimination du médicament du plasma des chats est rapide, avec une demi-vie de 2,6 à 7,1 heures. Le pic de concentration plasmatique survient au maximum 1 heure après administration. La C_{max} est de $1,6 \pm 0,4 \mu\text{g/mL}$.

Chez les rats, il a été démontré que le thiamazole se lie faiblement aux protéines plasmatiques (5 %) ; 40 % se retrouvaient sous forme liée aux globules rouges. Le métabolisme du thiamazole chez les chats n'a pas été étudié ; chez les rats, cependant, le thiamazole est rapidement métabolisé dans la glande thyroïde. Environ 64 % de la dose administrée est éliminé dans les urines et seulement 7,8 % dans les fèces. Ceci contraste avec ce qui est observé chez l'homme, où le foie joue un rôle important dans la dégradation métabolique du composé. On suppose que le temps de résidence du médicament dans la glande thyroïde est plus long que dans le plasma.

Chez l'homme et les rats, on sait que le médicament peut traverser le placenta et se concentrer dans la glande thyroïde du fœtus. Il y a également un degré important de passage dans le lait maternel.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois.

5.3 Précautions particulières de conservation

A conserver dans l'emballage d'origine de façon à le protéger de la lumière.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon en verre ambré type III de 30 mL avec un adaptateur pour seringue en polypropylène blanc ou en PEBD et un bouchon blanc en polypropylène muni d'une sécurité enfant avec fermeture à vis en PEHD. Le médicament vétérinaire est fourni avec une seringue orale transparente de 1,0 mL en polypropylène avec piston en PEHD, graduée par incréments de 0,5 mg ou 1,25 mg, et permettant d'administrer jusqu'à 10 mg de thiamazole.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VIRBAC

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/1034243 7/2025

Boîte carton de 1 flacon de 30 mL et de 1 seringue de 1 mL graduée par 0,5 mg.
Boîte carton de 1 flacon de 30 mL et de 1 seringue de 1 mL graduée par 1,25 mg.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

16/01/2026

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

16/01/2026

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).